

Compte rendu du conseil d'école du 05/11/2019

Les présents :

Equipe enseignante : Mme DA SILVA MAIA, Mme HERILLARD, Mme AUBERT, Mme PAPIN, Mme CORBIN, Mme GIBOUIN (Maitresse « E » rattachée à l'école de Cléré les Pins), M. ROLAND

DDEN : M. GAUTIER

Equipe municipale : Monsieur le maire Benoit BAROT, Mme BOURGOIN, Mme RALLIER

Représentants des parents d'élèves : Mme DUTHILLEUL, Mme GUILLON, Mme LANGONNE, Mme LOISEAU, M. NOYON, M. PINARD, M. NILES secrétaire de séance.

Les excusés :

Equipe enseignante : Mme LORIDAN, Mme PITARD, Mme AUGÉ, Mme CHARRIER, Mme DOUBLET

Représentants des parents d'élèves : Mme LEGAVE.

Effectifs et répartitions :

Monsieur ROLAND commence par présenter le tableau de répartition des élèves pour l'année :

Classes	Effectifs / Niveaux	Effectif global	Enseignants	ATSEM et AESH
PS-MS	6 PS 17 MS	23	Mme Sophie PITARD M. Thierry ROLAND	Mme Bruna CHESNEAU
PS-GS	9 PS 16 GS	25	Mme Carole LORIDAN Mme Edwige DOUBLET	Mme Julie NILES
GS-CP	12 GS 10 CP	22	Mme Maëlle PAPIN	Mmes Léa DELTINGER et Mme Laëtitia BAZIN Mme ? AESH
CP-CE1	15 CP 9 CE1	24 (15 CP+7 CE1+2 ULIS)	Mme Vanessa HERILLARD	Mme Magali CLIQUE AESH
CE1-CE2	10 CE1 17 CE2	27 (9 CE1 +14 CE2 + 4 ULIS)	Mme Magali DA SILVA MAIA	Mme Cindy BRAGUIER pour 1 élève de l'ULIS ponctuellement
CE2-CM1	7 CE2 22 CM1	29 6 CE2 +19 CM1 +1 ULIS CE2 + 3 ULIS CM1	Mme Nadia CHARRIER	Mme Magali CLIQUE AESH
ULIS école	(12)	(12)	Mme Cécile AUBERT	Mme Cindy BRAGUIER
CM1-CM2	8 CM1 20 CM2	28 6 CM1 + 20 CM2 + 2 ULIS	Mme Sophie AUGÉ M. Adrien HERAULT	
Total		178	Les élèves de l'ULIS étant répartis dans les différentes classes.	

Depuis la rentrée, deux élèves ont quitté l'école portant le total à 178 pour l'année 2019/2020.

Monsieur ROLAND indique que la moyenne par classe est de 25,42 élèves ce qui est tout à fait raisonnable.

Pour la rentrée prochaine l'équilibre semble maintenu aux vues des prévisions d'inscriptions et des départs.

Madame GIBOUIN, Maitresse E, fait une présentation du réseau d'aide pour les enfants en difficulté d'apprentissage. Monsieur ROLAND ajoute que le nombre de demandes augmente d'années en années.

Monsieur GAUTIER, DDEN, prend la parole à son tour pour présenter ses missions. Plusieurs projets sont déjà mis en œuvre par les DDEN (arbre de la laïcité, défi orthographe, etc...) et d'autres sont à l'étude comme par exemple le projet « se construire citoyen » pour les élèves de tous les cycles.

Règlement intérieur de l'école

Depuis la rentrée, la scolarisation est devenue obligatoire à partir de 3ans. Cette adaptation nécessite le changement du règlement intérieur de l'école. Pour attester que les parents ont bien pris connaissance de ce changement, un coupon à retourner sera distribué par l'intermédiaire des cahiers de liaison. Monsieur ROLAND insiste sur le fait que cette évolution n'est pas neutre notamment sur la problématique de la propreté qui doit être acquise à l'entrée à l'école. Des aménagements peuvent être envisagés avec les parents si l'enfant éprouve encore des difficultés sur ce point avec l'accord de l'inspectrice de l'Education Nationale.

La présence régulière devient également obligatoire pour les enfants qui entrent à l'école à partir de l'âge de 3 ans.

Monsieur ROLAND insiste sur le fait que l'assiduité est un élément remonté mensuellement auprès de l'éducation nationale. Des dérogations peuvent être accordées par l'inspectrice en cas d'absence pendant le temps scolaire mais ces adaptations doivent rester exceptionnelles.

A ce titre, Monsieur ROLAND précise que des signalements pour absences irrégulières sont en cours.

Le nouveau règlement est adopté à la majorité absolue.

Résultats des évaluations nationales CP – CE1

Entre le 16 et le 27 septembre une première vague d'évaluation a été réalisée par les élèves de CP et de CE1. Une seconde vague est prévue en janvier pour les élèves de CP.

Les enseignantes concernées indiquent que les évaluations ont été un peu allégées par rapport à l'année dernière. Monsieur ROLAND présente le tableau des résultats anonymés pour les diverses cohortes d'élèves.

Exercice d'évacuation incendie + PPMS

Un exercice d'évacuation s'est déroulé le 26/09 à 09H05. Le système d'alarme ayant été modifié, n'a pas fonctionné comme d'habitude lors de l'exercice. Néanmoins, l'ensemble de l'école a bien évacué les lieux.

Un exercice PPMS a eu lieu le 04/10 à 10H40. L'exercice s'est bien passé, le confinement a bien été effectué par l'ensemble des enfants. Pas de communication par talkie mais par les téléphones portables. A ce titre, il y a eu la création d'un groupe WHATSAPP INTRUSION pour faciliter la communication entre les enseignants.

Monsieur PINARD demande si dans le cas du déclenchement d'un incendie, il existe une procédure à suivre. Monsieur ROLAND répond que tout le monde doit suivre le plan d'évacuation. La priorité est bien la mise en sûreté des élèves.

Madame AUBERT demande à Monsieur le MAIRE s'il serait possible d'avoir une identification visiophonique ou d'avoir un judas sur la porte de sa classe. Monsieur Le MAIRE prend note de la demande.

Bilan financier de la coopérative

Sur l'exercice 2018/2019 il y avait un déficit de -1594,29 ; Le nombre de sorties scolaires organisées ayant été plus important que d'habitude.

Le bilan est néanmoins équilibré à la rentrée 2019/2020. Monsieur ROLAND indique que le marché d'automne a rapporté 302,50 euros, il remercie l'ensemble des familles pour leur participation.

Projets pédagogiques pour l'année scolaire

Monsieur ROLAND présente le calendrier des différentes activités prévues durant l'année scolaire :

Le 07/11/2019 musée de la préhistoire au Grand Pressigny pour les PS MS et les PS-GS. Les GS/CP iront quant à eux le 16/11 et les CP, CE1 et CE2 le 29/05.

Le 03/04/2020 une visite de la cité royale de Loches est prévue pour les PS MS et les PS GS.

Une sortie à la forteresse de Montbazou est prévue en cours d'année pour les CE1/CE2 et les CE2/CM1. Les CE1-CE2 se rendront également à TOURS pour les Ateliers patrimoines.

Une visite du château de Champchevrier précédée par une randonnée est prévue pour la classe de CP/CE1.

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 iront au Puy du Fou le 5 juin prochain.

Monsieur ROLAND indique qu'il n'y aura pas de classe transplantée cette année.

Monsieur ROLAND informe les participants que Madame CHARRIER souhaite faire une exposition lors de la fête de l'école sur le thème de l'année « le temps »

En ce qui concerne le projet de donner un nom à l'école, une proposition a été faite au conseil municipal qui doit donner sa réponse prochainement.

Le 06/12/2019 se tiendra le marché de Noël avec un stand pour le TELETHON (comme l'année dernière).

Le 07/12/2019 l'école participera au Téléthon avec la course du muscle. Madame LANGONNE indique que le spectacle de Noël offert par les SPU aura lieu le samedi du Téléthon à 15H.

Le 20/03/2020 se déroulera le carnaval de l'école.

Le 15/05/2020 se tiendra la journée USEP.

Monsieur ROLAND indique que la collecte de papier aura lieu du 14 au 28/05.

Le 12/06/2020 aura lieu la chorale de l'école

Le 26/06/2020 se déroulera la fête de l'école

Achat et travaux dans l'école pour la rentrée 2019

Monsieur ROLAND remercie la municipalité pour la peinture du couloir des maternelles.

Le mobilier de la classe 3 a été changé l'année dernière. A priori cette année ce sera la classe 5 qui bénéficiera du changement de mobilier.

Monsieur ROLAND repose la question de la salle des maîtres à Monsieur le MAIRE qui prend note.

Madame AUBERT rappelle à Monsieur le MAIRE la demande faite l'année dernière concernant l'achat de tablettes, ainsi qu'une connexion internet dans toutes les classes de l'école.

Madame Da SILVA MAIA souhaiterait que deux meubles de sa classe soient repeints.

Un tableau a été installé dans la cour des maternelles et les marquages au sol pour les jeux sont en attente de réalisation.

Des radiateurs ont été ajoutés dans le dispositif ULIS durant les vacances de la Toussaint.

L'école a récupéré un photocopieur couleur par le biais d'un parent d'élève M. BONNAUD. Monsieur ROLAND le remercie et demande à Monsieur le Maire si un contrat d'entretien pour ce photocopieur peut être envisagé. Monsieur le Maire prend note de la question posée.

Madame Da SILVA MAIA indique que des chaises de sa classe ont les patins usés et demande s'il serait possible de les lui changer. La mairie prend note du désagrément.

Monsieur ROLAND remercie la mairie pour les étagères posées dans le dispositif ULIS.

Madame HERILLARD demande s'il est envisageable d'avoir un vrai cale-porte aimanté pour la porte principale de sa classe. M. le Maire prend bonne note de la demande et va étudier la proposition.

Madame PAPIN évoque la mise en place d'un rideau occultant sur la porte de sa classe.

Réponses aux questions soulevées par les parents d'élèves

Deux questions sont remontées sur la boîte mail de l'école :

Une première question est posée sur le fait que les enfants de maternelle regardent des dessins animés lors des récréations pluvieuses. Monsieur ROLAND indique que ce procédé reste exceptionnel, des jeux de construction sont aussi sortis. Il explique également que le préau est vraiment très petit pour accueillir plus de 60 enfants de maternelle et qu'il n'est pas possible de les laisser courir dans cet espace. Bien entendu, le fait de passer un dessin animé n'est pas une recommandation de l'éducation nationale et nous connaissons tous la nocivité des écrans, c'est pourquoi cela reste exceptionnel.

La deuxième question porte sur le fait que des gâteaux industriels sont imposés pour les anniversaires alors que pour certaines occasions (Halloween) des gâteaux fait maisons ont été demandés. Monsieur ROLAND indique que ce mode de fonctionnement ne peut se faire que de manière exceptionnelle avec l'accord des familles mais la réglementation préconise l'emploi de gâteaux industriels.

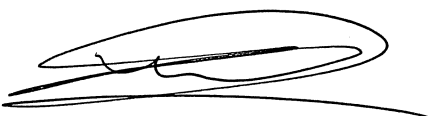
En conclusion, Monsieur ROLAND donne la date des prochains conseils d'école qui auront lieu les 06/03/2020 et 09/06/2020.

Les parents d'élèves indiquent que le choix du mardi soir pour le conseil d'école est compliqué en terme d'organisation. Il est plus simple de les planifier les vendredis selon la majorité.

Monsieur ROLAND remercie Monsieur et Madame BOURGAULT pour leurs dons importants lors du marché d'automne.

La séance est levée à 20H.

Le secrétaire de séance :



Monsieur le Maire



Le Directeur de l'école : T. ROLAND

ECOLE PRIMAIRE

1, Rue des Pins
37340 CLERE-LES-PINS
Tél : 02.47.24.23.13
Fax : 02.47.24.24.80